الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département des Ardennes** qu'**une permanence consulaire sera organisée, le dimanche 25 mai 2025, de 9h 00 à 16h00,** au niveau de la **Salle des expositions, Rue de la Vielle Meuse, 8000, Charleville-Mézières**.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**) ;
- L'enrôlement des données biométriques des personnes **ayant déjà introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques** ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et la légalisation de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès.

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 25/05/2025, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Metz, le 13/05/2025